

L'Aqueduc de Vieille-Église et les Rigoles d'Auffargis



Une randonnée proposée par Netra

Cette randonnée part à la découverte d'une partie du réseau hydraulique mis en place sous le règne de Louis XIV pour acheminer l'eau au Château de Versailles. Après un très agréable parcours le long de l'Aqueduc de Vieille-Eglise et dans le Bois des Vindrins, on chemine en plaine cultivée le long de petites rigoles d'alimentation.



Durée :	2h55
Distance :	10km
Dénivelé positif :	27m
Dénivelé négatif :	27m
Point haut :	185m
Point bas :	149m

Difficulté :	Moyenne
Retour point de départ :	Oui
Moyen de locomotion :	A pied
Région :	Vallée de Chevreuse
Commune :	Vieille-Église-en-Yvelines (78125)

Description

Départ du petit parking situé au bout de l'Impasse de Clérambault, cette impasse démarrant à l'angle de l'église de Vieille-Église-en-Yvelines. Si le parking est plein, il est possible de se garer, soit dans l'impasse elle-même (veiller à ce qu'un seul côté de la voie soit occupé), soit sur les places aménagées le long de la rue principale de Vieille-Église à proximité de l'impasse.

Balisage Bleu et Blanc

Sur un tronçon, on trouve également des balises Orange : s'en tenir au balisage Bleu et Blanc des circuits du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

(D/A) Du parking, partir Nord-Nord-Ouest en direction du Circuit des Rigoles (panneau) en gardant à main gauche l'Aqueduc de Vieille-Église qui est une sorte de petit canal (ne pas franchir le pont qui jouxte le parking).

Emprunter le premier pont qui se présente pour passer sur l'autre rive et longer l'aqueduc à main droite. Au pont suivant, à la hauteur de la Quoiqueterie, franchir à nouveau l'aqueduc pour le longer à main gauche.

(1) Quand l'aqueduc devient souterrain, prendre à droite (Nord-Est) un chemin enherbé et franchir tout de suite une rigole (ancienne borne côté gauche du chemin). Passer une barrière forestière et traverser la route D73 (prudence). Continuer tout droit jusqu'à la route D61.

(2) Traverser la route (prudence) et s'engager dans un sentier en laissant des maisons à main droite. Cheminer au Nord-Est dans cet étroit sentier bordé de haies. Après être passé sous une ligne électrique, obliquer à droite avec le sentier qui s'élargit. Passer une barrière forestière et traverser une petite route.

(3) Prendre en face la Route du Chêne aux Loups (panneau). Suivre plein Est ce large chemin stabilisé pendant environ 1,3km, en ignorant tous les départs sur les côtés et en passant au Poteau des Vindrins (poteau indicateur). Aboutir au Carrefour du Chêne aux Loups (poteau indicateur).

(4) Continuer à l'Est, toujours sur la Route du Chêne aux Loups qui devient un chemin plus étroit dans un sous-bois de fougères. Ignorer un départ sur la gauche et descendre franchement.

(5) Au croisement situé en bas de la descente, tourner à droite (Sud). Remonter doucement un vallon avec un ruisseau à main gauche puis à main droite après l'avoir franchi. S'écarter progressivement du ruisseau, obliquer à gauche, monter plus franchement et longer un autre ruisseau (affluent du premier) à main droite. En haut de la côte, virer à droite et gagner immédiatement un carrefour (poteau indicateur).

Points de passages

- D/A Parking Impasse de Clérambault**
N 48.669536° / E 1.872373° - alt. 176m - km 0
- 1 Début du parcours souterrain de l'aqueduc**
N 48.680715° / E 1.870645° - alt. 172m - km 1.38
- 2 Route D61**
N 48.683308° / E 1.877962° - alt. 174m - km 1.99
- 3 Début de la Route du Chêne aux Loups**
N 48.686° / E 1.887833° - alt. 182m - km 2.79
- 4 Carrefour du Chêne aux Loups**
N 48.686° / E 1.905278° - alt. 181m - km 4.07
- 5 Croisement de chemins en bas d'une descente**
N 48.686495° / E 1.9106° - alt. 150m - km 4.51
- 6 Carrefour - Poteau indicateur**
N 48.681565° / E 1.912295° - alt. 177m - km 5.1
- 7 La Ferme Blanche**
N 48.680333° / E 1.897553° - alt. 177m - km 6.26
- 8 Croisement de chemins balisés**
N 48.669678° / E 1.898755° - alt. 171m - km 7.45
- 9 Croisement de chemins**
N 48.667354° / E 1.889228° - alt. 174m - km 8.2
- 10 Les Brulins**
N 48.671633° / E 1.885752° - alt. 171m - km 8.74
- D/A Parking Impasse de Clérambault**
N 48.669522° / E 1.872383° - alt. 176m - km 10

(6) Tourner à droite et suivre la direction du Circuit des Rigoles. Ignorer un départ à gauche (propriété privée) et, à la fourche qui se présente immédiatement, prendre le chemin de gauche. Sortir du bois et suivre un chemin enherbé qui demeure en lisère du bois à main droite. Passer devant une maison forestière et déboucher sur la route D61. Traverser la route et tourner à droite pour suivre cette route sur une centaine de mètres.

(7) À l'angle de la Ferme Blanche, s'engager à gauche dans un chemin enherbé et longer à main droite le mur de la ferme puis un verger. Cheminer au Sud en longeant une rigole à main gauche. Traverser une petite route et continuer sur le chemin en face le long de la rigole.

(8) Au croisement suivant, tourner à droite (à cet endroit, deux circuits balisés se rejoignent, c'est pourquoi on voit aussi une balise Bleue et Blanche à gauche). Cheminer Ouest-Sud-Ouest avec une haie à main gauche et une friche à main droite. Dépasser un arbre isolé porteur d'une balise et continuer entre les champs.

(9) Au croisement suivant, juste après avoir longé un petit bois à main droite, tourner à droite (Nord-Ouest) le long d'une rigole. Passer une barrière forestière et déboucher sur une petite route au lieu-dit Les Brûlins.

(10) Suivre la route à gauche. Croiser une autre route et longer le cimetière côté droit. Au carrefour qui suit, obliquer à gauche dans la Rue de Saint-Benoît. Au croisement en T, tourner à gauche dans la rue principale. À l'angle de l'église, tourner à droite dans l'Impasse de Clérambault et rejoindre rapidement le parking de départ (D/A).

Informations pratiques

Prévoir des chaussures de randonnée. Passages humides et potentiellement boueux en forêt après (6). Pas de point d'eau repéré sur le parcours.

Le balisage est très correct (situation en juin 2016). Une carte au 1/25000 est néanmoins utile (au minimum celle qui accompagne la présente description).

Avertissement :

En juin 2016, entre (1) et (2) et du sortir du bois après (6) jusqu'à (10), les chemins étaient très enherbés et semblaient peu ou pas entretenus. Il est possible que cette situation ne soit pas permanente mais, en l'état :

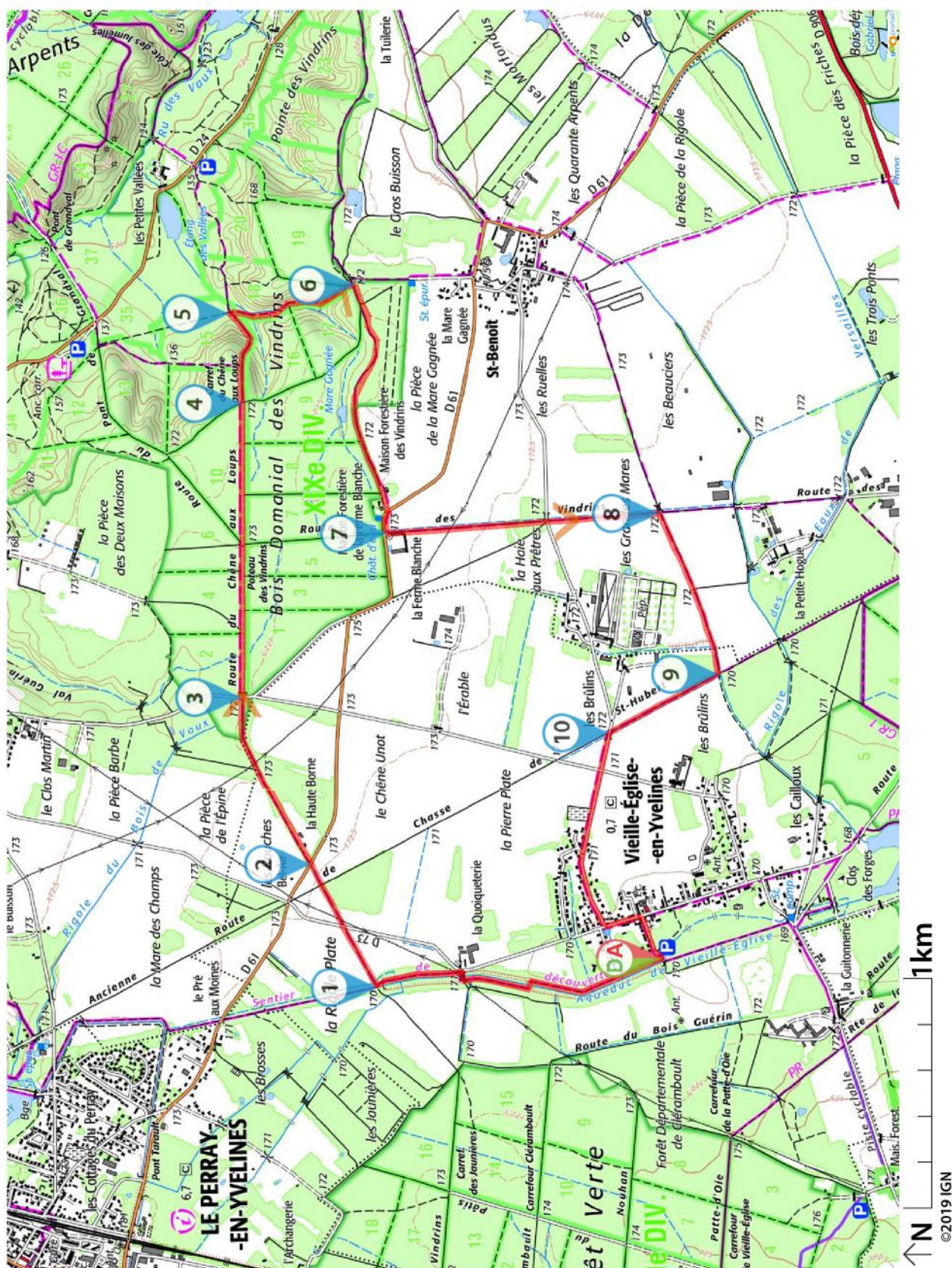
- Éviter les périodes humides.
- Préférer le pantalon au short.
- Je ne recommande pas cette randonnée pour une promenade avec de jeunes enfants, ce type de terrain risquant de les décourager.

Randonnée effectuée par l'auteur le 10 juin 2016.

A proximité

- Aqueduc de Vieille-Église, de (D/A) à (1).
 - Rigoles d'acheminement de l'eau qui parcourent le plateau.
 - Église Saint-Gilles (XVIe-XIXe) au départ de l'Impasse de Clérambault.
- Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-l-aqueduc-de-vieille-eglise-et-les-rigol/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

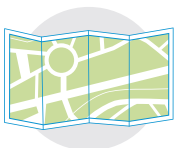
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



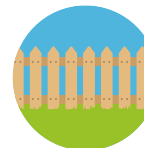
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



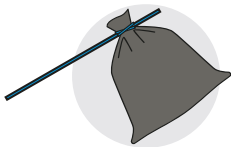
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.